

Lorsque j'explique cela à mes électeurs, ils ne peuvent comprendre le peu de cas que le gouvernement fait de l'argent qu'ils ont durement gagné. J'essaie de leur expliquer la situation. Je leur dit qu'il leur faut supposer que le gouvernement est une banque, dont le ministre des Finances (M. Lalonde) est le président et le Parlement, le conseil d'administration. Or, la majorité des membres de ce conseil d'administration sont favorables au président. Au cours des quatre dernières années, le président a demandé à huit reprises au conseil de lui consentir d'autres emprunts et la majorité des membres comptant parmi ses amis loyaux, ils ont accepté de le faire sans poser de questions. Toutefois, les membres de la minorité au conseil d'administration ont posé des questions et ont réussi, par deux fois, à réduire notablement le montant du prêt. Parce que le conseil d'administration, dans ce cas le Parlement, était constitué de partisans inconditionnels du président—le ministre des Finances—les prêts étaient accordés. Cela en dépit de la situation financière du requérant, le gouvernement, et nonobstant les intérêts des propriétaires, les Canadiens.

Je voudrais que les députés d'en face, sur les bancs du gouvernement, se mettent dans la peau du directeur de leur succursale bancaire. Si une société venait, aujourd'hui, demander à emprunter 29 milliards de dollars, quelles questions lui poseriez-vous? Tout d'abord, vous voudriez voir le bilan de la société à la fin de la dernière année financière. Si son déficit l'an dernier a été d'environ 31.5 milliards de dollars, je pense que vous demanderiez au directeur ce qu'était l'avoir net de la société à la fin de l'année dernière. S'il vous disait alors que celle-ci avait une dette accumulée de quelque 150 milliards de dollars, je suis sûr que vous ne seriez pas tellement disposé à lui prêter davantage d'argent. Si vous demandiez ensuite quels bénéfices il espère qu'elle va réaliser au cours des cinq années à venir, comme Revenu Canada l'exige de certains agriculteurs, et s'il vous répondait qu'il s'attend que son déficit annuel reste constant et que sa dette nette double, n'en conclueriez-vous pas que cette société constitue un mauvais risque, comme le fait Revenu Canada?

J'ai assisté à ce genre d'entretien avec certains de mes électeurs qui demandaient un prêt à la société du crédit agricole ou dans le cadre du programme de développement régional et industriel. Aucun responsable de ces programmes n'aiderait une société ou un particulier dans une telle situation financière. A quelques occasions, ces responsables ont déclaré à des sociétés qu'elles devaient modifier leur mode de gestion puisque, de toute évidence, elles n'étaient pas administrées convenablement, avant même de parler de prêts gouvernementaux.

● (1600)

Nous avons affaire à un gouvernement qui, s'il demandait des prêts, se les verrait refuser en vertu des critères mêmes qu'il applique aux personnes qu'il est censé aider. Malheureusement, le gouvernement n'a pas de sang nouveau. Les Canadiens ne sont pas prêts à donner au parti libéral et au fantôme des anciens budgets, M. Turner, l'occasion de continuer à ruiner notre économie après les élections.

Il est amusant de surveiller l'évolution de la «morne» course à la direction du parti. Le premier à partir, M. Johnston, essayait de toute évidence de se dissocier des politiques d'un

gouvernement dont il est membre. Au sujet du déficit et du pouvoir d'emprunt, voici ce qu'il déclarait le 9 mars à Canada AM:

Je pense que tous les Canadiens comprennent que les gouvernements doivent vivre selon leurs moyens et que la seule façon de réduire le déficit est d'imposer davantage ou de réduire les programmes, à moins d'avoir recours à l'inflation, autre moyen qu'ont déjà utilisé les gouvernements pour éponger leur déficit.

Voici ce que M. Johnston a déclaré selon le *Globe and Mail* du même jour:

Le déficit a des limites très pragmatiques que les gens ignorent. Ce que je veux dire, c'est que les gens doivent comprendre que les gouvernements ne peuvent pas se contenter d'emprunter indéfiniment.

M. Evans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme s'il ne suffisait pas que le député lise son discours, ce qui est contraire à notre Règlement, il cite également d'autres députés par leur nom, ce qui est tout à fait inacceptable. Je vous saurai gré de le rappeler à l'ordre.

Le président suppléant (M. Herbert): J'accepte ce rappel au Règlement. Le député peut en appeler un autre par son nom lorsqu'il fait une citation. C'est effectivement ce qu'il a fait, mais je lui demanderai de tenir compte de cette intervention.

M. Scott (Victoria-Haliburton): Le ministre des Finances (M. Lalonde) a sûrement haussé les épaules lorsqu'il a entendu parler de restreindre des programmes et d'augmenter les impôts en pleine année électorale. La remarque du ministre chargé du Développement économique, selon laquelle un gouvernement ne peut pas emprunter indéfiniment, s'écarte de la doctrine du parti libéral et est sans nul doute contraire à l'esprit du projet de loi C-21, dans lequel le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter des milliards de plus que ses besoins réels avant la fin de l'année financière 1984-1985.

Pour terminer, je voudrais me joindre à mes collègues qui ont déjà rejeté ce projet de loi. Il est inutile que le gouvernement emprunte aujourd'hui de l'argent pour le dépenser après l'année financière 1984-1985. En effet, s'il contrôlait mieux ses dépenses, nous n'aurions pas besoin d'emprunter du tout.

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer cet après-midi au débat sur le projet de loi C-21, où le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter quelque 29.5 milliards de dollars. En millions, cela représente 29,500 millions de dollars. Ce ne serait pas trop grave si c'était la seule mesure d'emprunt dont la Chambre ait été saisie au cours de la trente-deuxième législature. Si l'on remonte en arrière jusqu'à la première et la deuxième session, on s'aperçoit qu'en quatre ans, le gouvernement a proposé environ huit projets de loi portant pouvoir d'emprunt, pour un montant total de 102.85 milliards de dollars, ce qui est astronomique. Ce chiffre est le fruit de l'incompétence et de l'irresponsabilité totale du gouvernement actuel, et pourtant, les députés d'en face sont intervenus tour à tour dans le débat pour défendre la position du gouvernement. Ils ne voient rien de mal à cela. Ils ne se rendent pas compte du tort que la politique du gouvernement a fait au pays et aux Canadiens. Ils ne semblent pas comprendre que notre pays va vers la faillite. Ils ne se rendent pas compte que si le gouvernement continue à emprunter de plus en plus d'une année à l'autre, et à dépenser plus que ses rentrées d'argent, nous finirons dans une impasse. C'est ce qui s'est passé au fil des ans.